



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Lucienne et Michel Blanc pour la création de deux places de parc, parcelles 940, folio 7, propriété de Lucienne et Michel Blanc, zone de petits chalets 0.30, située au lieu dit « Le Zoc-Chandolin » à Chandolin – coordonnées 2'611'735 / 1'122'210

Patrice Michlig pour la construction d'un garage, parcelles 1482, folio 12, propriété de Patrice Michlig, zone d'habitations individuelles 0.40, située au lieu dit « Les Tsatelets-St Luc » à St Luc – coordonnées 2'611'825 / 1'118'921

Wälti-Kislig Jliana pour l'isolation extérieure d'un chalet, remplacement de la toiture et installation d'une PAC air-eau, parcelles 3461, folio 6, propriété de Wälti-Kislig Jliana, zone d'habitations 0.30, située au lieu dit « Pralonzet-Ayer » à Zinal, coordonnées 2'614'940 / 1'109'580

Tschibold Jean-Luc et Catherine, pour la modification de fenêtres en façade, parcelles 2586, folio 14, propriété de Tschibold Jean-Luc et Catherine, zone de petits chalets 0.30, située au lieu dit « Soussillon-Chandolin » à Soussillon coordonnées 2'610'555 / 1'123'268

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 22 juillet 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE